

## Termes de référence

### *Etude de faisabilité des projets d'intercommunalité province Makamba (lot 1) et Rutana (lot 2)*

---

<b>Lieu de la mission</b>	: Province Makamba (lot 1) Province Rutana (lot 2)
<b>Durée de la mission</b>	: 30 jours calendaires
<b>Description</b>	: Etude de faisabilité et d'impact environnementale et sociale des projets : (1) Amélioration de la production de l'huile de palme et ses dérivés en province Makamba et, (2) Amélioration de la productivité de la filière manioc en province Rutana
<b>Type de contrat</b>	: Consultant individuel
<b>Nom du projet</b>	: Projet d'appui à la décentralisation et au développement économique local (PADDEL)

---

#### **I. Contexte et justification**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Local, le PNUD a appuyé le Ministère en charge de la décentralisation et 44 communes dans l'élaboration des PCDC. A travers cet exercice participatif, les communautés et les dirigeants communaux ont porté leur attention sur les projets porteurs de solutions durable pour le développement de leur localité.

Parmi les projets identifiés, certains sont d'envergure communautaire. D'autres sont plutôt à l'échelle communale. D'autres encore revêtent un caractère intercommunal et intéressent plus d'un quand on recherche un développement intégré et susceptible de créer des changements à grande échelle et permettant des PCDC des leviers de changement majeurs pour les populations au niveau territorial ainsi qu'au niveau national en général pour la mise en œuvre du PND et l'atteinte des ODD.

Cette catégorie de solution épouse la logique d'intervention du PNUD à travers le projet PADDEL qui penche sur l'appui des projets à grande échelle.

Ainsi, lors de la réunion de programmation du 04 au 05 décembre 2019, organisée par le PNUD, les communes des 5 provinces d'intervention (Kirundo, Makamba, Rumonge, Rutana et Ruyigi) se sont réunies pour analyser les possibilités d'intercommunalité. Toutes les provinces ont eu des propositions et une d'entre elles a déjà finalisé les études de faisabilité (Rumonge), d'autres actuellement au niveau des procédures de passation des marchés (Ruyigi et Kirundo) à l'exception des provinces Makamba et Rutana.

C'est pour faire suite à ce manque à gagner que le PNUD vient d'organiser un atelier de montage des projets d'intercommunalité regroupant les Administrateurs communaux des communes de des 2 provinces, leurs conseillers techniques en charge du développement ainsi que les responsables communaux des coopératives dans les mêmes communes. Se référant aux choix de 2019 et moyennant échanges, deux projets ont été identifiés et analysés : il s'agit de **Projet d'amélioration de la productivité de la filière manioc** » pour Rutana et « **amélioration de la production de l'huile de palme et ses dérivés** » projet retenu pour Makamba pour 2021.

Pour ces projets, une analyse de faisabilité menée en profondeur et de façon détaillé et chiffré par des experts est nécessaire pour en faire des projets viables et mobiliser les ressources sur base des informations suffisantes et fiables. C'est pour cette raison que le PNUD voudrait recruter deux équipes de consultants nationaux pour mener une étude de faisabilité de ces 2 projets d'intercommunalité à partir du mois d'avril 2021.

#### **II. Objectifs de la prestation**

L'étude de faisabilité vise à établir la situation de référence sur l'environnement économique social et écologique dans lequel les projets d'intercommunalité vont être mise œuvre ainsi que les besoins, les modalités, les aspects techniques nécessaires pour la mise en œuvre des projets.

### **III. Objectifs spécifiques :**

Plus spécifiquement, l'étude de faisabilité vise à :

1. **Analyser la faisabilité économique** se traduisant par la définition, à partir du profil de la région et des ambitions des communes concernées, des objectifs à atteindre ; les impacts en termes d'effet sur la communauté concernée mais également analyse de la compétitivité, de valeur ajoutée dans la création d'emplois et autres impacts au niveau communautaire, l'analyse des marchés d'écoulement des produits, d'éventuelles concurrences et opportunités.
2. **Analyser la Faisabilité technique de la solution proposée**, identifiant les besoins et les actions possibles et requises pour arriver atteindre les objectifs assignés en dégagant les solutions technologiques adéquates à utiliser, les plans et schéma d'installation du projet, les couts y afférant ainsi que le processus de production, les besoins en ressources humaines, pour exploiter la technologie utilisée, etc.
3. **Analyser l'impact socio environnementale du projet sur la zone d'intervention** : Premièrement, identifier et analyser les impacts environnementaux et sociaux directs, indirects ou induits majeurs et proposer des mesures de sauvegarde à court, moyen et long termes afin d'améliorer l'environnement. Deuxièmement, il s'agit d'analyser la conformité des actions prévues dans le cadre du projet par rapport aux normes environnementales et sociales du PNUD et de proposer des mesures correctives à mettre en œuvre si des écarts sont relevés et définir un plan de gestion environnementale et sociale équitable et rationnelle impliquant tous les acteurs concernés.

### **IV. Méthodologie et portée de la prestation**

La démarche globale sera la suivante :

- Revue documentaire (du projet et les normes environnementales et sociales du PNUD) ;
- Collecte des données générales et spécifiques ;
- Consultations avec les autorités de la communes concernées et la population environnante ;
- Visite de terrain sur terrain ;
- Organiser un atelier de restitution/validation des résultats de l'étude dans la zone du projet.
- Préparation des documents requis aux plans environnemental et social ;

La présente prestation porte consiste en une étude de faisabilité des 2 projets intercommunaux ci haut cités. Elle requiert la collaboration avec les acteurs communaux et provinciaux publics et privés ainsi que la collaboration avec le FONIC en ce qui est de la définition du cadre de maîtrise d'ouvrage. A ce titre elle couvrira les aspects économiques, socio-environnementaux, financiers et commercial et enfin produira les spécifications techniques souhaités pour les projets concernés.

#### **A. Etude de Faisabilité économique**

##### **1) Le profil économique de la zone du projet**

Sur base des résultats de l'atelier de conception des projets d'intercommunalité tenue à MAKAMBA du 10 au 12 novembre 2020 ; La prestation consistera dans la collecte d'informations quantitatives qui

servira de base pour illustrer et quantifier les ressources existantes, analyse des parties prenantes au niveau communale et intercommunale (identification de parties prenantes, interactions existantes en elles ainsi que les facteurs pouvant favoriser ou empêcher ces interactions). Cette revue sera complétée par une collecte auprès des services techniques habilités.

Ces données seront collectées lors des Visites de terrains dans la zone du projet afin d'en déduire le profil économique de la zone et ses implications sur la mise en œuvre des 2 projets : **Projet d'amélioration de la productivité de la filière manioc** » pour Rutana et « **amélioration de la production de l'huile de palme et ses dérivés** » en termes de accès à la matière premières, aux terrains, à la main d'œuvre, acteurs économiques et les interactions aux marchés en tenant compte des possibilités de flux transfrontaliers.

C'est à ce niveau que le problème à résoudre sera analysé et décrit et les options de solutions proposées et décrites de façon globale en attendant l'étude technique

## **2) La contribution économique du projet**

Le deuxième aspect de l'analyse économiques résidera dans l'identification des retombées économiques des deux projets dans l'environnement économique en termes de création d'emplois, la génération d'un pôle de développement, les services connexes ainsi que s les retombées des 2 projets : **Projet d'amélioration de la productivité de la filière manioc** » pour Rutana et « **amélioration de la production de l'huile de palme et ses dérivés** » sur l'économie locale **en proposant les divers avantages sur le plan économique ainsi que d'éventuels risques.**

## **B. Analyse financière**

Sous ce chapitre le travail consistera à analyser la rentabilité de chaque projet et les spécificités techniques à utiliser pour optimiser le coût d'acquisition de la matière première. Cette analyse devra présenter les prévisions, une projection du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, fournir des preuves de la viabilité du projet, avec Taux de Rentabilité interne (TRI) et valeur Actuelle Nette (VAN) sur 10 ans. Elle doit entreprendre une analyse de sensibilité et préparer un plan de financement. Cette étude consiste à appréhender la rentabilité des gammes de produits et sous- produits et permet aux producteurs de mieux cerner le prix de cession idéale ainsi que l'estimation de leur besoin en financement à porter dans un délai de 4 mois. Cette analyse devra dégager **le plan d'affaire pour les deux projets.**

## **C. Analyse commerciale**

Ici l'analyse sera essentiellement une analyse de la qualité marchande de l'huile de Palme et du manioc ainsi que leurs dérivés en vue de leur compétitivité.

Il s'agira aussi de i) faire l'enquête de satisfaction de la clientèle et ressortir les faiblesses assorties de propositions pour l'extension du marché ; (ii) réaliser une étude complète de marché pour les autres sous-produits dérivés du manioc et de l'huile de palme

L'étude doit ressortir le niveau de commercialisation (importation et exportation) des deux produits ci-dessus cités, identifier les opportunités d'exportation, les conditions réglementaires (douanières, fiscales) les normes sanitaires et les certificats exigés dans les différents pays identifiés.

## **D. Etude de faisabilité technique**

Cette étude servira à produire les spécifications techniques pour la réalisation des infrastructures des équipements et leur plan d'implantation, à définir le processus de production, déterminer la performance des équipements En définitive, la faisabilité technique devra permettre d'accéder aux spécifications techniques des infrastructures du projet, d'identifier les domaines de renforcement des capacités et de développement des ressources humaines appelées à la gestion et la préservation des infrastructures, d'identifier les obstacles à la mise en œuvre du projet et de déterminer la structure de propriété nécessaire à l'exécution du projet.

### **E. L'étude d'impact environnementale et sociale**

L'étude d'impact environnementale et sociale sera effectuée selon les directives et normes en vigueur au PNUD (<https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/operations1/undp-social-and-environmental-screening-procedure.html>).

*Les résultats seront partagés lors d'un atelier provincial*

### **V. Mandat des consultants**

Au terme de cette consultation, et pour chaque lot, les consultants auront à effectuer les tâches suivantes :

- Former une équipe de 4 experts nationaux dont lui-même, 1 Ingénieur Agro économiste (membre de l'équipe), 1 Ingénieur Civile (membre de l'équipe) et 1 Ingénieur du processus (membre de l'équipe) ; un expert en environnementaliste
- Prendre connaissance du rapport de l'atelier du 10 au 12 novembre 2020 et quantifier les informations qualitatives y contenues pour une bonne analyse.
- Etablir le profil économique des 2 provinces d'interventions de deux projets en lien avec leur mise en œuvre plus particulièrement, la disponibilité de la matière première (fruits) et perspective d'augmentation de la production de la matière première ; les infrastructures d'appui, les capacités et les structures existantes et requises ;
- Collaborer avec les Gouverneurs des 2 Provinces et les Administrateurs Communaux pour localiser les terrains, Évaluer/établir le devis estimatif et faire le plan d'implantation des équipements et infrastructures nécessaires ;
- Déterminer la capacité et la performance du circuit de production.
- Faire valider le cahier de charge des équipements par le Gouverneur et les Administrateurs Provinciaux ;
- Elaborer le descriptif schématique et analytique du process industriel pour les produits huile de palme et manioc et leurs dérivés en les mettant dans le circuit de l'économie circulaire
- Déterminer le processus de production afin de calibrer convenablement les équipements ;
- Faire l'étude de rentabilité de l'usine ; ainsi qu'une synthèse du plan d'affaire ;
- Produire les documents des 2 projets intercommunaux sur base des études faites ;
- Animer un atelier de validation du rapport de l'étude dans chaque province.

### **VI. Livrables**

Au terme de cette étude, et pour chacun des lots, les livrables suivants sont attendus :

- **Rapport d'analyse de la faisabilité** économiques, financière et commerciale 20 jours après le début de la mission
- **Rapport d'étude de l'impact environnementale et sociale** des deux projets 20 jours après le début de la mission
- **Spécifications techniques requise pour les éléments suivants** : plans architecturaux, plans d'implantation et devis, circuit de production, équipements et autres infrastructures : 20 jours après le début de la mission
- **1 Document de projet pour chaque lot** reprenant les éléments des études de faisabilité économiques, commerciale financière, socio-environnementale et technique avec des spécifications techniques, la stratégie d'intervention ainsi que les modalités de gestion 10 jours après la validation des spécifications techniques

## VII. Critères de qualité

- Une bonne compréhension de la mission
- Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
- Compétences des experts alignés
- Délais et qualité de production des livrables
- Validation du rapport de la mission par le PNUD et les **autres** parties prenantes.

## VIII. Qualifications

### *Qualification académique :*

Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil ou un diplôme similaire.

### *Expérience professionnelle :*

- Au moins 5 ans d'expérience l'élaboration des projets industriels ;
- Expérience dans la gestion d'une équipe d'experts ;
- Avoir une expérience avec le SNU ou avec d'autres organisations internationales œuvrant dans le domaine de l'agro-industrie serait un atout.

### *Compétences et aptitudes :*

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Excellentes capacités de communication rédactionnelles ;
- Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision ;
- Maîtrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (MS WORD, EXCEL, POWERPOINT, INTERNET, etc).

## IX. Documents à fournir dans le dossier de candidature

Les consultants nationaux intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

### Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature en précisant pour quel lot la candidature est présentée.
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée selon les résultats/livrables de la mission ;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références et leurs contacts ;
- Formulaire P11 dûment rempli et signé.
- Composition de son équipe pour conduire l'étude : CV des membres exigés de son équipe selon les profils suivants :

Poste	Profil
1 Ingénieur Agro économiste (chef de mission de l'équipe)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins un diplôme d'ingénieur Agronome option économie ou diplôme similaire</li><li>• Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'agro-industrie.</li><li>• Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base.</li><li>• Capacités à conduire et animer une équipe d'experts.</li></ul>
1 Ingénieur Civile (membre de l'équipe)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins un diplôme d'ingénieur génie civil ou diplôme similaire</li><li>• Au moins 5 ans d'expérience dans la construction des bâtiments industriels.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base.</li> </ul>
1 Ingénieur du processus (membre de l'équipe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins un diplôme d'ingénieur mécanique/structures ou processus ou diplôme similaire.</li> <li>• Au moins 5 ans dans la valorisation/transformation industrielle des produits agricoles.</li> <li>• Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base.</li> </ul>
1 expert environnementaliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins un diplôme d'ingénieur en sciences environnementales agronomiques, écologiques ou autre domaine équivalent</li> <li>• Au moins 5 ans passés dans l'expertise sur des questions environnementales ou 3ans de travaux similaires au Burundi (une prestation à l'international serait un atout)</li> <li>• Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base.</li> </ul>

### Une proposition financière

- La proposition financière doit être soumise sur la base de l'approche forfaitaire (lump sum) et libellée en BIF.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les honoraires et les perdiems sur terrain, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD, soit en exigeant la présentation de justificatifs d'achat du titre de voyage, soit en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché aux dates et pour les trajets concernés.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD. Pour la présente mission, les paiements seront effectués comme suit

- \* Paiement des perdiems et frais logistiques (déplacements, communication, etc ...) à l'entrée en mission
- \* Paiement des honoraires au terme de la mission et après remise du rapport final validé.

**Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique.** Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

En cas d'insatisfaction justifiée, le PNUD se réserve le droit de ne pas considérer le candidat.

**NB.** Les candidats intéressés ne pourront présenter leur offre que pour un seul des deux lots

**Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :**

*Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme :*

- *En adéquation avec les Termes de Référence de la mission*
- *Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et financière.*

*\* Evaluation Technique : 70 %*

*\* Evaluation financière : 30 %*

*Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.*

## **X. Grille Evaluation :**

<b>Critères</b>	<b>Max. Point (70 pts)</b>
Au moins un diplôme d'ingénieur industriel ou un diplôme similaire.	Critère exclusif
Maitrise de la langue française comme langue de travail	Critère exclusif
Au moins 5 ans d'expérience l'élaboration des projets industriels.	Exclusif pour le minimum requis – notation pondérée pour années supplémentaires pertinentes / 15
Evaluation de la compréhension des TDR.	/10
Présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée selon les résultats/livrables de la mission.	/30
Evaluation du profil des membres de l'équipe.	/15

### **N.B.**

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels](#).

## **Annexe 1 - Conditions générales des Contrats Individuels**



Conditions générales  
des contrats prestata

## **Annexe 2 – P11 (SC & IC)**



P11 modified for SCs  
and SSAs-Draft.doc